

PLAN DE RELANCE :**LA FILIERE FRANÇAISE DU DATACENTER SALUE LES PROPOSITIONS EN FAVEUR DE LA COMPETITIVITE ET DE LA SOUVERAINETE TECHNOLOGIQUE***10 septembre 2020*

France Datacenter salue positivement les propositions du plan de relance, dont celles relatives à la compétitivité. Celles-ci sont à même de faire gagner la France en attractivité, et pourront faciliter l'implantation de datacenters dans notre pays. Les retombées économiques des réductions ou suppressions d'impôts et taxes affectant les datacenters peuvent en effet être importantes et de différents ordres : construction de nouveaux bâtiments, amélioration des performances énergétiques des bâtiments existants, recrutements de haut niveau, R&D sur des solutions technologiques d'avenir, formation professionnelle¹, etc.

Investir dans les datacenters revient en outre à investir dans un appareil productif qui contribue positivement à la réduction des gaz à effet de serre et à décarboner notre industrie (plus de télétravail = moins de transports) et à une amélioration des conditions de vie des actifs.² Les acteurs de la filière entreprennent constamment des efforts en matière de recherche d'innovation et de solutions vertes, qui doivent être stimulés par des subventions et des réductions d'impôts.

Le soutien aux projets industriels dans les territoires, prévu dans le plan de relance, est également indispensable à la relocalisation des infrastructures stratégiques de la France, et contribue à résoudre la question de la souveraineté numérique notamment. La souveraineté économique passe en effet par des données stockées, traitées et sécurisées sur le sol français. La filière datacenter doit mieux se faire connaître auprès de l'ensemble des acteurs publics et notamment sur les territoires.

Les datacenters, qui stockent et traitent les données numériques, assurent une mission indispensable à la continuité des missions de l'État, des services publics et de l'économie. Ils contribuent au développement des services numériques de l'Etat, des TPE, PME et ETI. Ils sont le maillon indispensable des réseaux numériques (5G, Edge computing, Intelligence artificielle...). Rappelons que :

- le trafic sur internet a augmenté de 30% entre avril 2019 et avril 2020³,
- le trafic des fournisseurs de vidéos ont progressé de 86% dans le même temps,
- la fréquentation des réseaux sociaux a augmenté de 121% en mars et de 155% en avril, avec un boom des applications de visioconférences telles que Zoom, Teams...,
- le temps passé sur son téléphone a augmenté de 48%⁴, sur la période.

Cela n'aurait pas pu être possible sans des datacenters robustes.

De nombreux aspects du plan de relance, tels que la souveraineté technologique ou la numérisation à grande échelle, ne pourront ainsi être mis en œuvre sans l'appui des datacenters, c'est pourquoi France Datacenter renouvelle trois propositions :

1. Obtenir le statut d'infrastructure critique pour l'ensemble de la filière

Ce statut est indispensable pour mieux anticiper les cas de force majeure, donner de la visibilité aux clients des datacenters de colocation (banques, assurances, utilities, etc.), mais aussi pour permettre aux salariés et sous-traitants d'assurer leurs tâches (autorisation de libre circulation, équipements prioritaires en kits de protection...)

¹ France Datacenter a d'ailleurs signé un partenariat avec Les Plombiers du Numérique pour lancer une formation Technicien Datacenter qui permet d'insérer des jeunes non diplômés dans la filière.

² Au plus fort de la crise, RTE a indiqué qu'en dépit de l'augmentation substantielle des usages connectés, la consommation électrique des datacenters n'avait augmenté, elle, que d'environ 5%. Un chiffre qui vient confirmer l'étude publiée par la revue internationale Science fin février, et qui attestait sur ces dix dernières années d'une hausse de 6% de la consommation électrique pour une hausse de 550% des serveurs informatiques. Cette stabilité dans un contexte d'explosion des usages fait des datacenters le bon élève du numérique. La filière réduit constamment ses consommations depuis des années, à performance IT équivalente. Elle s'est également engagée dans des discussions pour finaliser des Engagements pour la Croissance Verte (ECV).

³ Source : Netscout

⁴ Source : Médiamétrie

2. Continuer à adapter le cadre administratif tout en étant vertueux sur le plan écologique

Parmi les adaptations administratives, il pourrait être envisagé de simplifier les autorisations ICPE voire d'en raccourcir les délais d'obtention (actuellement entre 10 et 12 mois), qui peuvent constituer un obstacle à l'investissement en France d'opérateurs étrangers. Cet effort permettrait aux datacenters significatifs de s'implanter plus facilement car ils présentent une amélioration croissante de leurs performances énergétiques.

3. Orienter la commande publique vers les acteurs français existants

Ceci afin de construire une alternative viable à des acteurs étrangers parfois perçus comme hégémoniques. Un plan d'accompagnement pour les entreprises qui souhaiteraient rapatrier leurs serveurs chez des opérateurs français ou basés en France pourrait également être prévu. Dans un rapport publié en février 2020 intitulé « Faire de la France une économie de rupture technologique », un collège d'experts de la DGE a d'ailleurs identifié **les infrastructures de stockage comme un des douze marchés émergents**, présentant des enjeux sociétaux, qui nécessitent un soutien public.

À propos de France Datacenter

France Datacenter représente et assure la promotion de la filière datacenter comme socle de la performance et de la fiabilité de l'économie numérique. Acteur naturel de la réflexion sur les enjeux des industries numériques, l'association favorise la formalisation des savoirs, le développement des compétences et l'adoption des meilleures pratiques par les professionnels, afin d'améliorer la compétitivité de la filière française face à ses concurrents européens. <http://www.francedatacenter.com/>

Pour toute information et contact :

Géraldine Camara, geraldine.camara@francedatacenter.com